

APPEL A PROJETS
RÉSIDENCE -
MISSION

CVPCT 25/26

Clôture des candidatures vendredi 14 mars 2025



Ouest **Rhodanien**
Communauté d'agglomération

PRÉAMBULE

La Convention *Vers un projet culturel de territoire* est une continuité de la Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (CTEAC) de l'Ouest Rhodanien, elle participe de la politique culturelle initiée à la fusion de 3 anciennes communautés de communes en communauté d'agglomération, depuis 2015. Elle réunit les partenaires DRAC, DRAAF, Éducation nationale, Région Auvergne Rhône-Alpes, Département du Rhône et COR à travers un conventionnement pluriannuel.

Le développement de l'éducation artistique et culturelle à l'échelle du territoire s'est traduit chaque année par différents projets et actions, réunissant acteurs du champ artistique, culturel, éducatif, social autour d'initiatives diverses par leurs formes et leurs sujets.

www.reinventonsnosliens.fr/

Site internet dédié, où retrouver les projets passés et en cours.

Deux ouvrages ont été édités pour garder trace des projets de 2015 à 2017 puis de 2018 à 2022 (à retrouver en calaméo sur le site).



LE TERRITOIRE DE L'OUEST RHODANIEN

LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE L'OUEST
RHODANIEN (COR)
Fusion de 3 communautés en 2014

+50 000 habitants
31 communes
dont 5 de plus
de 2000 habitants

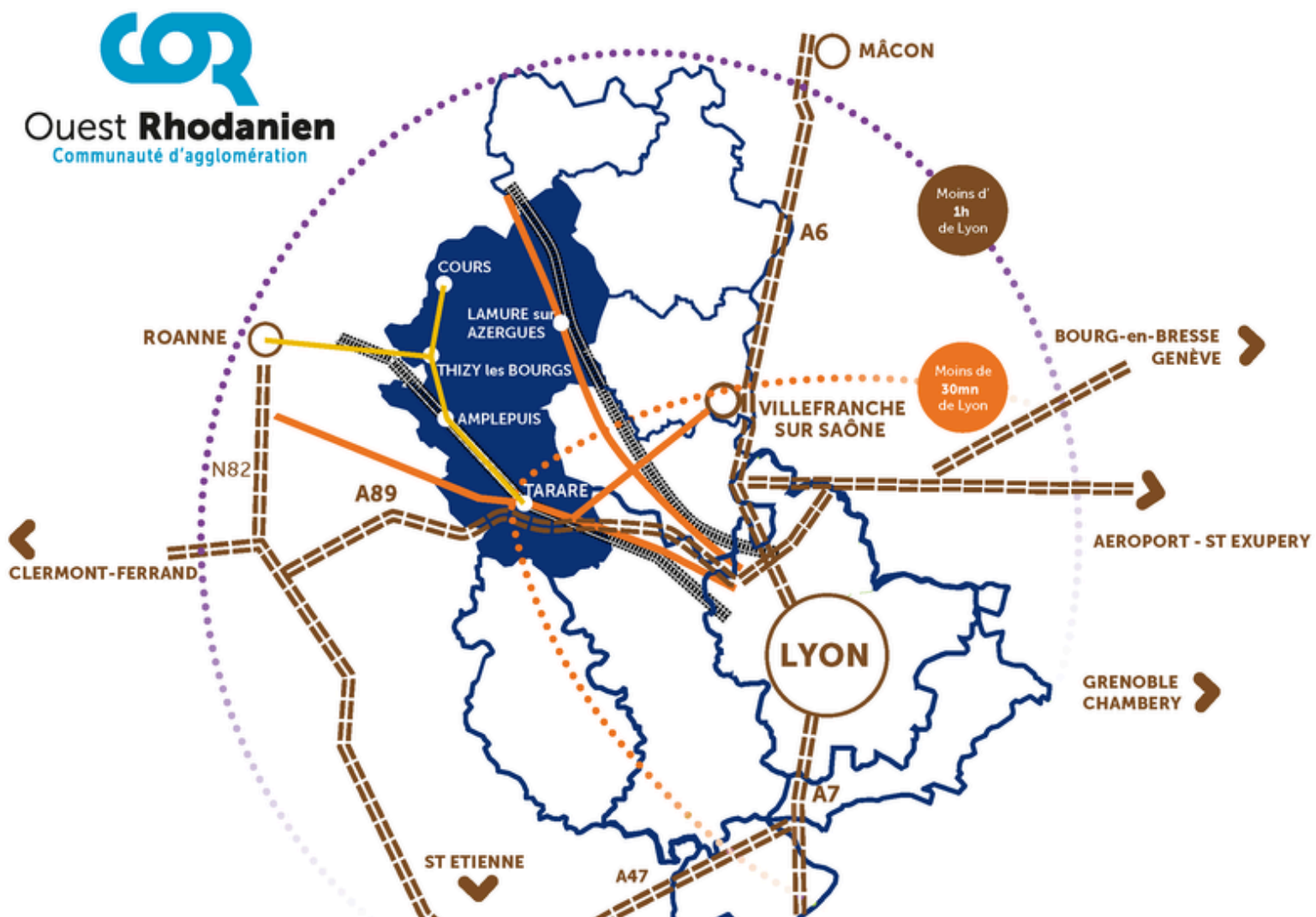
Une population
vieillissante,
29% de plus de 60 ans

27% de la population
a moins de 25 ans



40 %
des actifs occupés
travaillent à l'extérieur
du territoire

67 %
La part des achats loisirs et
équipements de la personne/maison
réalisés à l'extérieur du territoire



CONTEXTE CULTUREL

UN ÉTAT DES LIEUX CULTUREL

détaillé, élaboré en 2023 est joint en annexe.

RÉPERTOIRE

CULTUREL :

130 acteurs culturels identifiés

dont 80 artistes
sur 26 communes

Musique (54%)

Théâtre (17%)

Arts visuels (13%)

Danse (11%) Audiovisuel/
photo (5%)

ENQUÊTE CULTURE

De juin à septembre 2024, plus de 450 personnes du territoire ont été questionnées sur leur rapport à la culture, lors d'entretiens individuels ou collectifs, et en ligne.

[VOIR LES RÉSULTATS](#)

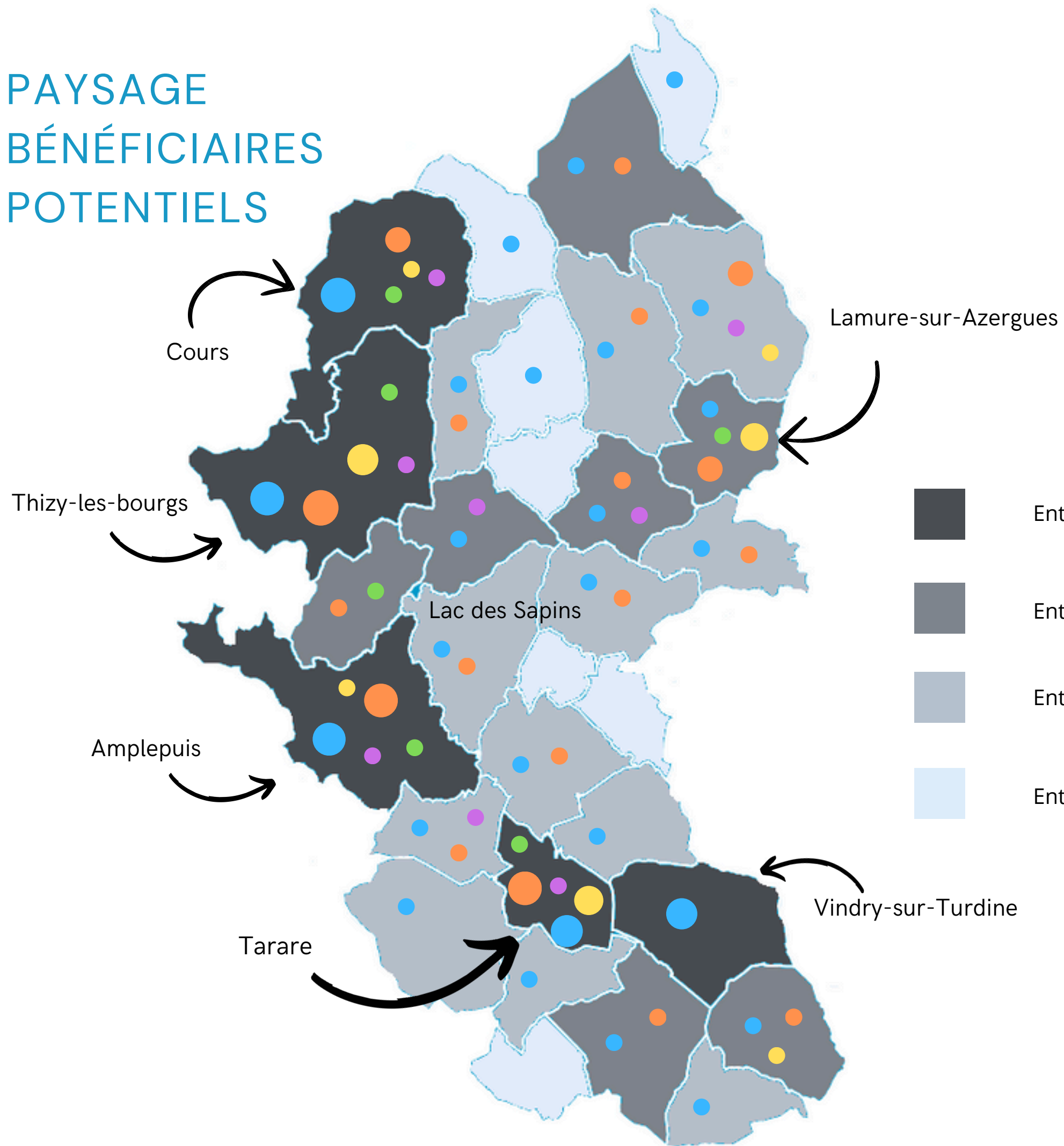
LABEL 100% EAC

La COR a obtenu ce label pour 2024/2028
60% des jeunes bénéficient d'un projet d'éducation artistique et culturelle en temps scolaire en 2023/2024.

[INFOS](#)



PAYSAGE BÉNÉFICIAIRES POTENTIELS



Équipements



- Plusieurs acteurs / lieux culturels
Théâtre, Musée, Micro folie, Tiers-lieu, cinéma
- Bibliothèque locale



- Plusieurs écoles maternelles et primaires
- 1 à 2 écoles rurales



- Plusieurs Collèges + Lycée(s) ou MFR
- 1 à 2 collèges ou MFR



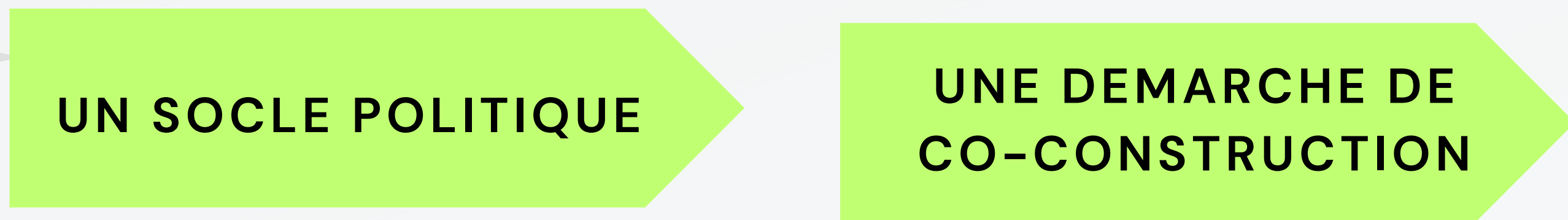
- Institutions d'aide seniors / EHPAD / Foyer de vie pour adulte en situation de handicap



- Centre sociaux / structure d'aide sociale à l'enfance / CEF / Mission locale



La COR s'est lancée dans une démarche d'écriture de son projet culturel de territoire. Dans le prolongement partenarial de la CTEAC il s'agit d'élargir la concertation à tous les acteurs de la culture du territoire pour définir des axes stratégiques.



LE PROJET DE TERRITOIRE
renouvelé en 2021

LES ATELIERS CULTURE
ET TERRITOIRE
(menés d'oct à déc 2024)



OBJECTIFS DE LA RÉSIDENCE-MISSION

Dans le cadre de l'avancée de la démarche vers un projet culturel de territoire, la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien souhaite expérimenter une résidence-mission d'envergure sur la saison 2025/2026 et sollicite des projets à même d'

ACCOMPAGNER UNE DÉCLINAISON DU PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE A TRAVERS DES ACTIONS ARTISTIQUES PARTAGÉES AVEC LES HABITANTS ET LES ACTEURS DU TERRITOIRE.

A partir des enjeux du territoire émergeant de la démarche de concertation (cf ateliers Culture et territoire), le porteur du projet proposera une intention artistique afin de les appréhender à travers plusieurs regards esthétiques et artistiques, dans une perspective de questionnement et d'ouverture.

S'appuyant sur l'ADN de la CTEAC, le projet se déclinera en actions d'éducation artistique et culturelle pour tout public, co-construites avec les acteurs du territoire dans un souci fédératif et coopératif.

ATTENDUS SPECIFIQUES

ESTHÉTIQUES ET TYPES D' ACTIONS

Le champ des esthétiques est ouvert, le projet présenté devra être pluridisciplinaire et s'appuyer sur des compétences artistiques complémentaires œuvrant dans un projet commun.

Parcours d'ateliers, création partagées, rencontres pourront constituer autant de format d'actions possibles. Le projet devra intégrer une ou des propositions de restitution(s) possible(s) visant à la fois à garder trace et à mobiliser plus largement les habitants. Il devra en outre permettre aux habitants de découvrir l'univers artistique du porteur de projet.

PUBLICS ET DROITS CULTURELS

Il est attendu du porteur de projet une capacité à prendre en compte les acteurs locaux et participants potentiels pour construire un projet adapté au territoire et aux personnes.

Le projet devra s'adresser aux habitants sur tous leurs temps de vie et notamment en dehors du temps scolaire, avec une attention particulière portée aux enfants et aux jeunes de moins de 25 ans, ainsi qu'aux personnes isolées confrontées à des difficultés de santé ou d'insertion sociale. La résidence devra chercher un rayonnement large à l'échelle de la population.

EQUITÉ TERRITORIALE ET LIEUX

Il est attendu le déploiement d'actions sur l'ensemble du territoire de l'Ouest Rhodanien, y compris dans un nombre significatif de villages. Il est suggéré d'aller vers, en imaginant des actions dans des lieux non dédiés à la culture, ainsi que des espaces naturels ou patrimoniaux.

PARTENARIATS LOCAUX

Les rencontres avec les acteurs locaux (champ culturel, social, éducatif, médico-social, communes) seront facilitées par la coordinatrice (Chargée de mission culture COR) pour permettre au porteur de projet d'amorcer les partenariats nécessaires au projet. Une approche innovante de ces partenariats pourra être recherchée conjointement, notamment en vue d'impulser des coopérations durables au sein du territoire.

COORDINATION

Le porteur de projet prévoit une personne référente en charge de la coordination du projet et de ses différents intervenants et partenaires. Des temps de réunion avec les partenaires institutionnels, aux temps de co-construction avec les acteurs locaux et à la mise en œuvre effective de chaque action, la coordination sera un maillon important de la bonne réussite du projet, en lien régulier avec la coordinatrice COR.

L'APPEL À PROJET

TEMPORALITE

LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS : Fin janvier 2025

CLÔTURE DES CANDIDATURES : vendredi 14 mars 2025 12h

Examen et pré-sélection de 3 candidatures reçues devant jury

JURY le mardi 8 avril 2025 à Tarare (information aux candidats le 4 avril)

MAI/JUIN à SEPTEMBRE 2025 : co-construction du projet sélectionné

OCTOBRE à JUILLET 2026 : mise en œuvre des actions

JUILLET à SEPTEMBRE 2026 : bilan

JURY

Le jury est constitué des partenaires de la CVPCT, à savoir : COR, DRAC, ÉDUCATION NATIONALE, RÉGION et DÉPARTEMENT.

Une consultation de partenaires locaux pourra être envisagée pour étayer le choix final.

MODALITES

Dépôt de dossier **uniquement par voie numérique** à l'adresse **spectacles@c-or.fr**

Informations complémentaires aux porteurs de projet : sur rendez-vous téléphonique à solliciter par mail.

DOSSIER DE CANDIDATURE

ELIGIBILITÉ Sont éligibles les structures morales (statut associatif ou ESS pouvant recevoir des subventions publiques) en capacité de porter un tel projet en terme humain et financier, et pouvant justifier d'au moins une expérience similaire.

Les dossiers incomplets ou hors délais ne pourront pas être traités.

DOSSIER Le dossier de candidature devra être constitué des éléments suivants :

- une note d'intention (5 à 10 pages) comprenant
 - le propos artistique et thématique
 - la proposition de type d'actions potentielles
 - les publics et partenaires ciblés
 - les modalités de mise en œuvre (méthodologie/déroulé/calendrier)
- une présentation de la structure porteuse ainsi que de son équipe (CV)
- un ou plusieurs bilans d'actions similaires déjà expérimentées (références et contacts)
- une justification des capacités financières et humaines (bilan N-1)
- le budget prévisionnel du projet

BUDGET

Le budget alloué à ce projet ne pourra pas excéder 45 000€TTC.

Guide dépenses :

- prestations artistiques, médiation (65 à 75€/h)
- coordination et admin (20% max du coût total)
- dépenses logistiques (10% max du coût total)
- Communication : portage COR ou porteur de projet si supports spécifiques.

Des solutions d'hébergement peu coûteuses pourront être proposées (chez l'habitant).

CRITERES D'EVALUATION

Les dossiers reçus seront étudiés selon les critères suivants :

- **Pertinence de l'intention artistique et thématique au regard de :**
 - la compréhension des enjeux du territoire, des attendus spécifiques (le cahier des charge et annexes) ;
 - le renouveau esthétique, thématique par rapport aux projets CTEAC passés ;
 - de l'articulation des champs artistiques ;
- **Capacité de portage :**
 - expérience et solidité du porteur de projet ;
 - temps effectif sur place, modalités d'organisation de l'équipe, faisabilité du calendrier ;
- **Capacité de co-construction :**
 - méthodologie partenariale pour le montage des actions ;
 - faisabilité avec les différents publics potentiels ;
- **Dispositions prises en faveur du développement durable ;**
- **La cohérence du budget** par rapport au projet

ÉLÉMENTS D'APPUI

Plusieurs documents cités dans ce document sont à disposition pour faciliter les candidatures, en voici un récapitulatif ainsi que les liens nécessaires :

Dossier Annexes :

- PROJET DE TERRITOIRE
- ÉTAT DES LIEUX CULTUREL 2023
- ENQUÊTE HABITANTS 2024
- PRÉSENTATION PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE
- SYNTHÈSE DES ATELIERS CULTURE ET TERRITOIRE 2024

Ressources web

Ouestrhodanien.fr

(programmation culturelle,
répertoire culturel)

Réinventonsnosliens.fr

(projets EAC)

Culture.gouv.fr

(charte EAC, label 100%)

CONTACT

Anaïs Eschenbrenner, chargée de mission Culture

spectacles@c-or.fr

04 74 05 51 05

ANNEXES

Appel à projet Résidence-mission

Vers un projet culturel de territoire / CTEAC 2025/2026

Ressources web

Ouestrhodanien.fr

- projet de territoire
- programmation culturelle
- répertoire culturel

Réinventonsnosliens.fr

- convention CTEAC COR et historique des projets EAC
- démarche Vers un projet culturel de territoire : présentation et synthèse des 3 ateliers Culture et Territoire
- enquête habitants 2024

Culture.gouv.fr

- charte de l'éducation artistique et culturelle
- label 100% EAC

Document d'appui joint

- État des lieux dynamiques culturelles



Ouest **Rhodanien**
Communauté d'agglomération

Le 22/01/2024



@COR Cie La Nébuleuse Vagabonde

DYNAMIQUE CULTURELLE ET ARTISTIQUE OUEST RHODANIEN

Etat des lieux 2023

Préfiguration d'un *Projet culturel de territoire*

spectacles@c-or.fr
04 74 05 51 05

www.ouestrhodanien.fr

3 rue de la Venne
69170 TARARE

Table des matières

Le territoire	3
La politique culturelle de la COR	4
Le contexte culturel	5
I. Les tendances locales	5
II. Des dynamiques spécifiques par bassins de vie	6
a) Bassin de Tarare	6
b) Haute Vallée d’Azergues	7
c) Secteur Cours, Amplepuis, Thizy-les-Bourgs	7
III. Des influences extérieures	8
IV. L’écosystème de l’éducation artistique et culturelle	9
Vers un projet culturel de territoire	9

Le territoire



31 communes réparties sur **3 bassins de vie** séparés par des lignes de crêtes
50 500 habitants dont 19% de moins de 14 ans et 27% de plus de 60 ans
577 km² dont 44% de terres agricoles

Située entre Roanne, Villefranche et Lyon, la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien est limitrophe des EPCI Monts du Lyonnais, COPLER, Forez-Est, Loire-Forez, Roanne Agglomération, Charlieu Belmont, Pays de l'Arbresle, Beaujolais Pierres Dorées, Saône Beaujolais et Villefranche Agglomération.

La politique culturelle de la COR



Inscrite dès la fusion des trois intercommunalités en 2014 (Pays de Tarare, Haute-Vallée-d’Azergues et Pays d’Amplepuis Thizy), la culture a historiquement constitué un axe important de la politique de l’agglomération.

La COR gère **deux musées labellisés Musées de France**, et est partenaire de La Villette depuis le déploiement en 2020 d’une **Microfolie** répartie sur trois sites.

L’Ecole de musique et de danse intercommunale, soutenue par le Département du Rhône, répartit ses enseignements et projets sur six communes du territoire.

Deux tiers-lieux La Bobine portés par la COR (service à la population) à Tarare et Lamure s/ Azergues sont régulièrement partenaires de projets culturels et intègrent chacun une Microfolie.

Depuis 2015 la COR est signataire d’une **Convention territoriale d’éducation aux arts et à la culture** avec la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne Rhône-Alpes, l’Education nationale, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département du Rhône. Le plan d’action permet chaque saison le déploiement de plusieurs projets artistiques à l’échelle intercommunale portés par des artistes dans divers disciplines, et génère un maillage fructueux avec les partenaires culturels, sociaux, éducatifs du territoire.

La COR porte de plus une **saison culturelle** qui irrigue de nombreuses communes chaque année en proposition de spectacles accessibles à tous. Plusieurs opérateurs y sont associés, tels que le Théâtre de Villefranche, trois associations locales portant les Tournées Générales (dîners-spectacle) ou encore le festival de BD Bulles dans le Lac.

La COR soutient le Théâtre de Tarare (municipal) pour sa programmation de spectacles, ainsi que le studio d’enregistrement de l’Hacienda (associatif) sur un programme de résidence musique actuelle. Le territoire est partie prenante du Géoparc du Beaujolais (label Unesco).

La COR soutien également les associations portant des événements à rayonnement culturel intercommunal : une dizaine de manifestations sont concernées chaque année sur l’ensemble du territoire.

Le contexte culturel

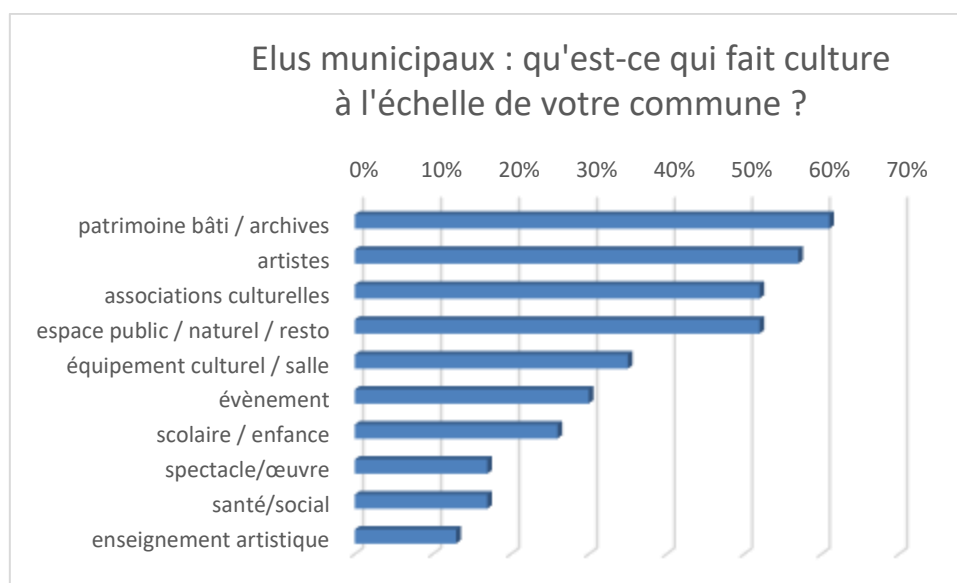
I. Les tendances locales

Dix-neuf médiathèques municipales maillent le territoire : Tarare, Amplepuis, Thizy-les-Bourgs, Cours-la-Ville et Valsonne disposent d'un demi à plusieurs agents professionnels, tandis que les 14 autres sont exclusivement portées par des bénévoles.

Cinq lieux programment du cinéma : deux salles privées à Tarare et Thizy-les-Bourgs, trois salles polyvalentes proposent une programmation régulière gérée par une commune (Cours) ou des associations (HVA Culture à Chambost-Allières et MJC d'Amplepuis). Une dimension art et essai est active via le CLAP à Tarare, et émergente via la Mairie à Cours.

Harmonies et bandas animent traditionnellement la vie locale et sont actives dans de nombreuses communes. L'EMDI soutien leurs écoles de musique.

Chaque commune recèle des lieux, artistes, associations culturelles, témoignant d'une vie locale riche. La plupart des élus des communes recensent des associations actives localement et identifient les artistes qui y résident.



61% des élus citent le patrimoine comme premier lieu de culture de leur commune. Les artistes et associations culturelles locales sont bien identifiés. On note que de nombreux élus identifient des lieux publics du village ou espaces naturels, mais aussi commerces de proximité, tous ne disposant pas d'équipements à proprement parler.¹

Un **répertoire culturel** a été mis en place en 2021 par la COR, en ligne sous la forme d'une carte interactive : s'y inscrivent les artistes, associations, groupes, lieux volontaires : environ 130 entités y sont recensées, leur activité et contacts sont accessibles à tous. Sont intégrés

¹ Sondage effectué lors de la Commission culture de la COR en octobre 2022

également certains artistes qui œuvrent et ont des attaches sur le territoire mais résident en dehors (souvent sur des territoires limitrophes). La liste n'est pas exhaustive mais donne une idée générale du paysage culturel local.

[Voir cartographie interactive Répertoire culturel](https://www.ouestrhodanien.fr/repertoire-culturel/)
[\(https://www.ouestrhodanien.fr/repertoire-culturel/\)](https://www.ouestrhodanien.fr/repertoire-culturel/)

On recense des acteurs culturels implantés sur 26 des 31 communes de la COR. 43% se concentrent sur les 4 petites villes (dans l'ordre décroissant : Tarare, Amplepuis, Cours et Thizy-les-Bourgs). On constate deux autres viviers dans les communes de Grandris et Saint-Romain-de-Popey.

Les artistes sont nombreux (environ 80), majoritairement actifs dans le champ musical (54%), puis théâtre (17%), arts visuels (13%), danse (11%) et audiovisuel/photo (5%).²

II. Des dynamiques spécifiques par bassins de vie

La géographie du territoire divise assez nettement le territoire en trois bassins de vie, historiques communautés de communes constitutives de la COR. Les communes ainsi que les associations portent des dynamiques spécifiques à ces échelles.

a) Bassin de Tarare

Le Théâtre de Tarare, rénové en 2018, et porté par la Ville de Tarare, est équipé d'une salle de spectacle de 500 places. Il propose une programmation culturelle d'une vingtaine de dates chaque saison, dont la COR est partenaire.

La Ville de Tarare dispose également d'un intervenant musique à l'école, dotant les écoles de projets musicaux réguliers.

Un **studio d'enregistrement professionnel *Résidence Hacienda*** situé à Tarare, porté par l'association ADECRA, permet à la scène musicale locale l'accès à un équipement professionnel.

Le Ninkasi, dont le siège est implanté à Tarare, constitue un lieu de concert régulier.

La Radio locale RVR est ressource en termes de projets radiophoniques, en lien également avec la scène musicale locale et régionale.

A Saint Marcel l'Eclairé le festival *Saint Marcel se chauffe au Rock* perdure depuis plusieurs années.

La Commune de **Vindry s/ Turdine** a lancé depuis 2021 une saison culturelle.

Plusieurs compagnies de spectacle vivant et artistes professionnels mènent des projets fédérateurs localement : à Tarare la Cie des Mères Tape-Dur, les Soeries Tunalma, Cie Fred Bendongué, à Vindry s/ Turdine la Cie Chahut d'Etoiles.

² Données issues du répertoire culturel COR 2023

Un volet culturel est chaque année présent dans le Contrat Politique de la Ville sur Tarare. Les centres sociaux et les établissements scolaires de Tarare sont très impliqués dans des projets culturels. Cependant Tarare sort fin 2023 du périmètre du Contrat de ville, perdant ainsi un financement substantiel : la culture ne fera plus partie des priorités sur le budget cohésion sociale de l'EPCI.

b) Haute Vallée d'Azergues

L'association *HVA Culture*, émanation de la commission culture de l'ancienne communauté de communes de Haute Vallée d'Azergues programme une saison culturelle professionnelle présente dans les 8 communes de ce territoire. HVA culture est également partenaire de la COR pour les Tournées générales, spectacles proposés dans les restaurants du territoire.

La commune de Grandris rassemble un certain nombre d'artistes et artisans d'art, chaque année déployant le festival *C'est quoi c'Bazart*.

Des nouveaux acteurs associatifs ont émergé depuis 3 à 5 ans : le *Quartier Métisseur*, tiers-lieu à Lamure s/ Azergues, programme des événements et concerts presque tous les mois, le collectif de théâtre contemporain *Le Lieu-Dit* à Claveisolles porte le festival *Dix dans un pré* depuis 3 ans et développe un lieu de résidence dédié au théâtre.

Plusieurs compagnies de spectacle vivant professionnelles sont implantées dans la Vallée et s'investissent de plus en plus en local en lien avec les acteurs cités plus haut.

Le Centre social itinérant Vivre en Haut Beaujolais est un partenaire régulier de beaucoup d'actions culturelles.

c) Secteur Cours, Amplepuis, Thizy-les-Bourgs

Le *Lac des Sapins*, lieu touristique emblématique du territoire, est également le lieu de manifestations culturelles, notamment le festival des *Mardis du Lac*, et la programmation de cinéma en plein air. Le Festival de BD *Bulles dans l'Lac* s'y organise chaque printemps depuis 19 ans, porté par une association.

Le café culturel *Le Chapelard* à Thizy-les-Bourgs (la Chapelle de Mardore) programme tout au long de l'année des concerts et spectacles, et organise depuis 12 années le festival *Du Foin sur les Planches*. Par le biais de son programmateur, le Théâtre Double est partenaire des *Tournées Générales*.

La *MJC d'Amplepuis* propose une programmation de spectacles familiaux et un club cinéma.

Plusieurs artistes implantés localement participent ponctuellement à la vie culturelle locale : Usine Biolay à Amplepuis, des plasticiens et photographes à Cours-la-Ville, Magnyéthique, habitat collectif implanté au Château de Magny à Cublize. Régulièrement de nouveaux acteurs culturels émergent sur ce bassin de vie :

Le tiers-lieu *l'Atelier* a ouvert à Amplepuis en 2021, et propose une programmation culturelle régulière d'expo, concerts, spectacles.

A Thizy-les-Bourgs, un nouveau lieu de résidence artistique (audiovisuel, écriture, musique) l'*Astrobale* est en train d'être mis en route (travaux en cours, privé).

III. Des influences extérieures

Le territoire s'inscrit à la croisée d'influences extérieures venant de la métropole de Lyon, de Villefranche et de Roanne principalement :

- Partenariats ponctuels avec des institutions culturelles métropolitaines : Biennale de la danse, Festival Karavel, Biennale d'art contemporain, Agence régionale Auvergne Rhône-Alpes Spectacle vivant, ainsi que des compagnies artistiques du Rhône et de la Loire majoritairement ;
- Partenariat de longue date avec le Théâtre de Villefranche qui propose une offre de spectacles décentralisés ; le Centre culturel associatif en Beaujolais aujourd'hui disparu, a participé de la structuration de la politique culturelle pendant de nombreuses années ;
- Dialogue et mutualisations ponctuelles en termes de programmation culturelle et d'éducation aux arts et à la culture avec CC Monts du Lyonnais et la Fabrik Moly, Copler, Roanne Agglomération, réseau Superflux (comcom rurales Loire/Auvergne), CTEAC du Rhône et de la Loire...

La COR entretient des relations partenariales depuis 2015 avec la Direction régionale des affaires culturelles, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département du Rhône ainsi que la Direction académique à l'action culturelle, dans le cadre d'une Convention territoriale d'éducation aux arts et à la Culture.

La DRAC accompagne également la dynamique muséale de la COR, sur les deux musées de France du territoire, et soutien des projets artistiques menés notamment sur le périmètre du Contrat de ville à Tarare.

Le Département du Rhône soutient l'enseignement artistique via l'EMDI, ainsi que la saison culturelle de la COR et la résidence musique actuelle.

Grâce à ses nouveaux appels à projet la Région Auvergne Rhône-Alpes accompagne la saison culturelle de la COR, ainsi que des projets artistiques audiovisuels inscrit dans des lieux patrimoniaux (Ecomusée et JB Martin en 2023).

IV. L'écosystème de l'éducation artistique et culturelle

La participation des habitants et plus spécifiquement des jeunes à la vie culturelle locale est une orientation majeure partagée par de nombreux acteurs du territoire.

Sur l'année scolaire 22/23, on estime **que 60% des jeunes ont été concernés par un projet d'éducation artistique et culturelle en temps scolaire**, 18% hors temps scolaire (sur 13 574 jeunes de moins de 25 ans, 79,7% sont scolarisés).

28 acteurs culturels locaux sont identifiés comme actifs et en capacité de proposer pratique artistique ou programmations culturelles, en complémentarité de la convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture portée par l'EPCI.³

En effet, au-delà de la CTEAC, une concertation avec les services internes COR intervenant de près ou de loin dans le champ de l'EAC (Musées, MicroFolie, EMDI, cohésion sociale, santé, urbanisme, mobilité, tourisme) et les autres acteurs du territoire (qu'ils soient communaux ou associatifs), permet depuis plusieurs années maintenant de situer la COR comme un pôle ressource et facilitateur en la matière.

En ce sens, la COR a candidaté fin septembre 2023 pour le label 100% EAC du Ministère de la Culture, afin de se donner de perspectives de progression en faveur de l'EAC pour les jeunes de son territoire.

Vers un projet culturel de territoire

La COR s'est engagé vers la formulation d'un *Projet culturel de territoire* accompagnée de ses principaux partenaires institutionnels, en écho du Projet de territoire adopté par l'EPCI en 2020.

Cet état des lieux culturel préfigure une à deux années de concertation et de débat entre toutes les parties prenantes concernées (élus, acteurs, habitants) en vue de formuler un diagnostic, des enjeux culturels et à terme une feuille de route ambitieuse favorisant la coopération culturelle à l'échelle du territoire.

³ Etude menée en septembre 2023 par la COR croisant des données de l'Education nationale (données Plateforme ADAGE) et d'une enquête menée auprès des opérateurs culturels ainsi que des structures d'accueil de jeunes hors temps scolaire.